

par le mauvais état des pommes et aussi par suite de forts arrivages.

Pommes)	PRIX A L'ENCAN							
	Vendredi 6 Mars s. d. s. d.		Lundi 9 Mars s. d. s. d.		Mercredi 11 Mars s. d. s. d.			
American—								
Kings.....			15	6				
Baldwin.....	7 0	14 6	7 0	14 6	5 3	14 6		
Greening.....	11 3	13 0	7 3	20 6	11 0	15 9		
Ben Davis.....	10 6	11 6	8 3	13 9				
N. Spies.....								
Russet.....	13 3	13 6	10 0	14 0	13 0	14 9		
Spitz.....								
Stark.....								
Orleans.....			7 9	10 3				
Newtowns.....					19 6	22 6		
Canadian—								
Kings.....								
Baldwins.....	10 0	20 0	11 0	16 6	8 6	14 0		
Greenings.....	7 3	13 0	6 0	9 3	10 0			
Ben Davis.....	10 3	16 0	11 3	16 3	12 3	15 3		
N. Spies.....	9 9	19 0	6 6	18 0				
Russets.....	13 9	21 1	10 9	20 0	15 0	15 6		
Phoenix.....								
Mann.....	17 3		12 0	16 3				
Californian—								
Newtown Pippins					11 6	12 6		
Oregon—								
Newtown Pippins								
Nova Scotian—								
Baldwins.....			8 3	12 0				

LEGUMES

On paie les pommes de terre au char de 92c à 95c par 90 lbs et on les vend au détail, à \$1.10. On cote:

Asperges, \$5.00 à \$7.00 la doz. de paquets.

Betteraves, 20 à 25c le panier.

Carottes, de 75 à \$1.00 le quart.

Carottes nouvelles 75c la doz. de paquets.

Céleri de Californie, \$6.50 le crate.

Champignons, 65c la livre.

Cresson, 75c la doz. de paquets.

Choux, 30c la douzaine.

Fèves vertes, \$5.50 la boîte.

Navets, 60c le sac.

Oignons, de \$1.00 à \$1.25 le quart.

Persil des Bermudes, 75c la douzaine de paquets.

Patates nouvelles, \$9.00 le qt.

Radis, 50c à 60c la doz. de paquets.

Patates sucrées, \$6.50 le quart.

Oignons d'Espagne, 50c le crate.

Salade de Boston, \$1.40 la doz.

Epinards, \$3.00 le quart.

Salade de Waterloo, 50c la doz.

Tomates, 20c la lb.

Tomates de Floride, \$4.50 la boîte.

Ralfort, 12c à 15c la livre.

Concombres, \$2.75 la doz.

Rhubarbe, 75 à \$1.00 la doz. de paquets.

Persil, de 30c à 40c la doz de paquets.

FRUITS VERTS

Nous cotons:—

Ananas, \$6.00 à \$6.50, boîte de 2 doz.

Atocas \$2.25 la boîte.

Bananes, de \$1.25 à \$1.50 le régime.

Citrons de Messine, \$2.50 à \$2.75 la boîte.

Oranges Jamaïque, \$5.00 à \$5.50 le qt.

Oranges Jamaïque, \$3.00 la boîte.

Oranges du Mexique, \$2.40 la boîte.

Oranges Navel, \$3.00 à \$3.50.

Oranges de Valence, boîte de 714, \$5.00.

Oranges de Valence, boîte de 420, \$4.25.

Raisins Malaga, \$6.00 à \$7.00 le quart.
Pommes, de \$2.00 à \$4.00 le quart.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston, le 19 mars 1903 : Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 390 chars de foin et 14 chars de paille, 62 chars pour l'exportation. Pendant la semaine correspondante de l'an dernier 427 chars de foin et 10 chars de paille, 311 chars pour l'exportation.

Il n'y a pas de changements de prix depuis notre dernier rapport, nous vous conseillons des expéditions si toutefois l'état des chemins vous le permet. Nous vous recommandons également de n'envoyer que des foins ou de la paille en parfait état car une seule balle humide peut surchauffer un entier lot de char.

	Grosses balles	Petites balles
Foin choix. . .	\$18.50 à \$19.50	\$17.00 à \$18.00
— No 1 . . .	17.00 à 18.00	16.50 à 17.00
— No 2 . . .	14.00 à 15.00	14.00 à 15.00
— No 3 . . .	11.00 à 12.00	11.00 à 12.00
mélg. trèfle. . .	12.00 à 12.50	12.00 à 12.50
Trèfle.	11.00 à 11.50	10.00 à 11.00
Paille de seigle		
long.	14.00 à 15.00	
— mêlée.	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
— d'avoine	9.00	9.00

Marché de Montréal

Le marché est faible avec peu de demande; On cote à la tonne, au char, sur rails à Montréal: foin No 1 \$9.00; foin No 2, de \$7 à \$7.50 et foin mélangé de trèfle de \$6.50 à \$7.00.

Pour l'exportation, le marché est mauvais en Angleterre et faible à Boston. A New-York, on ne reçoit plus de foin ni pour le local ni pour l'exportation.

PEAUX VERTES

Les prix des peaux vertes n'ont pas changé depuis notre dernier rapport; les affaires sont très calmes et les acheteurs se plaignent assez généralement de la mauvaise qualité des peaux qui leur sont offertes.

Boeuf No 1, 8c et No 2, 7c; taureaux, 6c; veaux, No 1, 11c et No 2, 9c la lb; peaux de moutons, 75c pièce; chevaux No 1, \$2.00; No 2, \$1.50, et No 3, \$1.00 la peau.

LA SEMAINE FRANÇAISE, 20 rue de la Victoire, Paris. SOMMAIRE du 8 mars 1903 : Chronique politique : France—Etranger. Les reines de Paiguille. Chez les Bonapartes : L'exode de Lucien. A travers l'enseignement : Travaux manuels. Notes d'antan : Autour de la tour de Nesle. Contes et nouvelles : La prière de Brin. Souvenirs inédits de Chopin. Une amie de Napoléon III : Les lettres de Mme Cornu. Échos de partout. Poésies : La dentelle;—La maison idéale. Questions matrimoniales : Le divorce à la requête d'un seul. Musique : Edouard Colonne. La semaine scientifique : L'alcool aliment ou poison. Journal des connaissances utiles. Le Monde et la Mode. Gravures : La Cinquantaine.

LA FALSIFICATION DU BEURRE EN HOLLANDE

Nous extrayons du Rapport provisoire de la Seconde Chambre néerlandaise sur le budget de 1903, document officiel, les passages suivants relatifs à la falsification des beurres, qui se pratique chez les Hollandais.

Le dit Rapport s'exprime à ce sujet comme suit:

"On a signalé que dans le cours de deux mois, une fabrique a manipulé une quantité de 7,770 kilos de margarine et que le produit ainsi obtenu a été vendu comme beurre naturel pur. Certains membres, dans le but de faciliter la découverte de la fraude, voudraient voir établir l'obligation d'incorporer de l'huile de sésame à la margarine destinée à la consommation dans le pays. D'autres sont d'avis que le contrôle doit être renforcé non seulement par l'inspection du produit fabriqué, mais aussi par l'examen basé sur des essais de barattage. L'érection de stations laitières n'empêcherait pas, à leur avis, les falsifications: en effet, ces stations laitières n'exerceraient d'influence qu'à l'égard des fournisseurs, qui y auraient volontairement recours. Il importe que les fonctionnaires du gouvernement puissent pénétrer en tout temps dans les fabriques et ateliers pour y prendre des échantillons du barattage.

"D'autres membres tirent part du fait suivant qui est généralement pratiqué dans certaines provinces: au-dessus de la porte d'entrée des fabriques se trouve l'inscription "margarine", quoique l'établissement soit considéré comme une fabrique de beurre. Il paraît même que cette inscription ne se plaçait qu'au moment de la visite de l'inspecteur. L'on réussit ainsi la plupart du temps à éluder la loi. Certaines coopératives laitières semblent se livrer aux mêmes pratiques.

"Les membres susdits estiment qu'il importe de défendre formellement aux fabriques de beurre d'employer de la margarine ou d'autres graisses semblables. et de donner aux fonctionnaires le pouvoir de contrôler la fabrication dans les fabriques de beurre et les margarineries.

"On demanda également si l'examen des échantillons aux laboratoires de l'Etat se fait bien avec le soin requis."

"Het Centrum", journal hollandais. en reproduisant ces extraits, ajoute qu'il importe de combattre ces tripotages autant que possible, surtout au point de vue du bon renom du beurre hollandais à l'étranger, — bon renom qui est fort entamé.

L' "Industrie laitière belge", qui reproduit ces renseignements, ajoute que le Congrès International de Laiterie que la "Société Nationale de Laiterie belge" désire tenir en 1903, vient à son heure pour provoquer des mesures internationales contre la falsification du beurre.